

MASTER MENTION ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT 2018

PARCOURS ARTISTES DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

S9

UE2 Projet et pratique artistique

Présentation

sessions (début septembre, mi/fin octobre, mi décembre) de 2 jours comprenant :

12 crédits ECTS

- > un séminaire (mise en commun de l'avancée des travaux) 1 x ½ journée
- > des rencontres, des interventions (avec des professionnels) 2 x ½ journée

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Contrôle ponctuel	Oral		100%	Voir Pont Supérieur

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral		100%	Voir Pont Supérieur